

La fabrique de la recherche et de la transmission du savoir
en France, révélées dans une somme de connaissances.
Un ouvrage indispensable pour penser l'avenir
de l'enseignement supérieur.

Facultés,
instituts,
écoles
et
universités
1780-2020

Jean-Yves Mérimond

Histoire politique de l'enseignement supérieur



Jean-Yves Mérimond
**Histoire politique
de l'enseignement supérieur**

54



En librairie
le 24 septembre 2026

Le livre

Après un rappel historique de la création des universités françaises au Moyen Âge jusqu'à la Révolution, **Jean-Yves Mérindol** consacre son étude à plus de deux siècles de politiques de l'enseignement supérieur en France à partir de la disparition des universités de l'Ancien Régime et la conception de plans audacieux comme celui de Condorcet. On ne peut qu'être frappé par la pertinence des questions posées entre 1789 et 1890 et par la façon dont se cristallisent les représentations sociales et politiques autour de grands clivages toujours actuels: recherche pure/application des sciences, Paris/province, grandes écoles/facultés. En traversant la grande histoire, il s'intéresse aux «événements» qui obligent le pouvoir gaulliste à donner naissance aux universités modernes, sur la base de principes permanents: autonomie, interdisciplinarité et participation.

Écrire une histoire politique des universités est un pari ambitieux, relevé brillamment par un enseignant-chercheur ayant exercé plusieurs responsabilités importantes dans l'enseignement supérieur. Son travail, à la fois méticuleux et limpide, fera date tant pour les historiens des institutions et de la fabrique du savoir que pour les administrateurs et personnes de terrain.

L'auteur

Le mathématicien **Jean-Yves Mérindol** a parmi ses nombreuses fonctions été président de l'université Louis Pasteur à Strasbourg (1997 à 2002) et de l'ENS de Cachan (2009-2012). Il fut également conseiller pour l'enseignement supérieur du maire de Paris Bertrand Delanoë (2005-2008) et pour l'enseignement supérieur et recherche au cabinet du Président de la République François Hollande (2012-2013).

Amies lectrices, amis lecteurs, ce livre est un événement

C'est un événement scientifique qui parachève le travail entrepris avec détermination par Jean-Yves Mérimondol pour reconstituer l'écheveau d'intentions, d'initiatives et d'institutions qui constituent ce qui est aujourd'hui désigné, suivant son historicité spécifique, comme l'enseignement supérieur et la recherche.

C'est aussi un événement éditorial pour faire vivre un volume qui accédera aux tables des libraires en piles sans doute plus élevées que la moyenne, aux étagères des bibliothèques en rangs plus serrés, et dont les éditions de la Maison des Sciences de l'Homme sont heureuses, avec leur auteur, de vous offrir quelques bonnes feuilles.

Il est toujours difficile, même aux plus experts, de concevoir l'enseignement supérieur et la recherche comme un ensemble, voire un système, tant les strates de réalisations accumulées depuis l'Ancien Régime le font souvent ressembler à une opaque forêt d'acronymes dont chacun ne connaît finalement que de maigres taillis ou des futaies exiguës.

Les regards tournés vers la canopée font trop souvent oublier le sous-bois, à moins que ce dernier ne cache la première aux yeux de forestiers toujours prêts à la réforme, et dont ce livre montre les nombreux sentiers parcourus en planifiant les meilleurs fruits ou les meilleurs rendements d'un énième émondage ou d'un ultime reboisement.

L'enseignement supérieur et la recherche forment un tout qui se présente en effet à nous sans que nous en percevions toujours les lignages historiques ou les mondes sociaux qui l'innervent. Après avoir refermé ce livre, tout paraîtra plus manifeste, car l'écriture est aussi d'une grande clarté. Nul doute qu'il fera référence.

Enfin, ce livre est aussi un événement politique. Nous pouvons en effet souhaiter que celui-ci rencontre son public, le plus large possible, et qu'il nourrisse la réflexion de celles et ceux qui professent des idées sur l'enseignement supérieur et la recherche en vue de leur élection, en espérant qu'il sache voir dans notre « Université » le socle d'un avenir démocratique et scientifique éclairé et rationnel.

Antonin Cohen

Président du Directoire,
Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Sommaire

Sigles et acronymes	11
Introduction	31
Chapitre premier <i>Du Moyen Âge au Consulat</i>	41
Chapitre II <i>D'un Empire à l'autre</i>	85
Chapitre III <i>Universités et concurrence</i>	145
Chapitre IV <i>Universités d'État</i>	181
Chapitre V <i>Universités en marche</i>	233
Chapitre VI <i>Écoles et instituts professionnels (1829-1919)</i>	277
Chapitre VII <i>Recherche et facultés</i>	339
Chapitre VIII <i>Théologies</i>	375
Chapitre IX <i>Nouveaux acteurs</i>	431
Chapitre X <i>Instituts et nouveaux diplômes</i>	467
Chapitre XI <i>Recherche : instituts locaux et caisses nationales</i>	509
Chapitre XII <i>Front populaire</i>	549
Chapitre XIII <i>Vichy</i>	581
Chapitre XIV <i>De la Résistance à la Libération</i>	599

Chapitre XV	
<i>Le plan Langevin-Wallon, classé sans suite</i>	635
Chapitre XVI	
<i>Modernisation et République finissante</i>	679
Chapitre XVII	
<i>La jeune V^e République</i>	735
Chapitre XVIII	
<i>Entreprises et techniciens</i>	783
Chapitre XIX	
<i>Sélection et réforme Fouchet</i>	815
Chapitre XX	
<i>Des facultés aux universités</i>	855
Chapitre XXI	
<i>Après 1968 : actions, remises en cause et échecs</i>	901
Chapitre XXII	
<i>Les réformes de la gauche</i>	969
Chapitre XXIII	
<i>Les illusions de la droite</i>	1031
Chapitre XXIV	
<i>Renouveau</i>	1059
Chapitre XXV	
<i>La continuité, malgré tout (1993-2002)</i>	1105
Chapitre XXVI	
<i>Espaces européens</i>	1155
Chapitre XXVII	
<i>Compétitions, coopérations et autonomie</i>	1223
Chapitre XXVIII	
<i>Pôles, regroupements, fusions</i>	1275
Conclusion	1311
Bibliographie	1323
Index	1396

Introduction

La science, la nouvelle noblesse ! Le progrès. Le monde marche ! Pourquoi ne tournerait-il pas ?

Arthur Rimbaud, « Mauvais sang », *Une saison en enfer*

Ce livre s'intéresse aux politiques de l'enseignement supérieur déployées en France pendant près de deux cents ans. On y présente tout à la fois des décisions ayant structuré cet enseignement, des idées ou principes sur lesquels elles ont été construites, des alternatives proposées, qu'elles aient, ou pas, donné lieu à des modifications ultérieures. La Révolution conduit à la fin des universités de l'Ancien Régime. Dans le même temps se mènent des réflexions approfondies, utopies inapplicables ou plans audacieux (Condorcet), et de nouvelles institutions sont créées (Cnam, Polytechnique, École normale de l'an III). Arrive, à partir de 1808, la réorganisation générale du système éducatif avec l'Université impériale, ses lycées, ses facultés napoléoniennes et ses trois grades (baccalauréat, licence, doctorat), institutions qui marquent le système éducatif sur le très long terme. Les républicains refondent le système napoléonien en donnant une certaine autonomie aux facultés (1885) et en installant, avec difficulté, des universités (1896). Ce modèle établi à la fin du XIX^e siècle va perdurer, sans changements institutionnels majeurs, jusqu'en 1968, quand les événements obligent le pouvoir gaulliste à largement revoir cette architecture : c'est alors que sont organisées des universités modernes et autonomes, sur la base de principes toujours d'actualité quand ce livre est écrit. Cet ouvrage couvre ainsi la période qui va des années 1780 aux années 2010. Les politiques ultérieures, dont on évoque quelques aspects, sont trop récentes pour en analyser tous les enjeux sous-jacents et les résultats.

La pertinence d'une histoire de l'enseignement supérieur

Les historiens de l'éducation qui se sont intéressés à ces longues périodes ont, en règle générale, et de façon tout à fait légitime, abordé à la fois l'éducation scolaire (primaire, lycées, etc.) et l'enseignement supérieur (Prost 1968 ; Luc, Condette et Verneuil 2020). D'autres ont choisi de ne pas traiter de l'enseignement supérieur (Chapoulie 2010). De 1789 à 1947 au moins, en première apparence, les réflexions majeures de politique éducative intègrent tous les niveaux, de la maternelle au doctorat. Mais, à y regarder de plus près, l'enseignement supérieur, avec la coupure du baccalauréat instaurée par Napoléon, occupe presque toujours une place spécifique. C'est vrai du remarquable projet présenté par Condorcet en 1792, c'est le cas quand Duruy crée en 1868 l'École pratique des hautes études puis, en 1870, quand une direction du ministère de l'Instruction publique est chargée de l'enseignement supérieur. C'est encore plus évident à partir de 1879, quand les républicains, désormais majoritaires dans les deux assemblées, tentent d'installer des universités puissantes, foyers des hautes études scientifiques. Et, à partir des années 1970, il arrive que l'enseignement supérieur soit sous la responsabilité d'un ministre chargé exclusivement de ce secteur, avec ou sans la recherche, mais sans l'Éducation nationale. L'enseignement supérieur, sans être indépendant des autres niveaux éducatifs, a des dynamiques qui lui sont propres.

Facultés, autres établissements et universités

Les universités ont une place centrale dans cet ouvrage. Ce qui peut paraître étrange puisque, disparues dans les années 1790, elles ne sont officiellement recréées qu'en 1896. Jusqu'en 1968 au moins, et contrairement aux espoirs des réformateurs universitaires de la fin du ^{xix}^e siècle, elles n'ont alors qu'un rôle mineur : c'est sur les facultés que repose l'architecture universitaire. Pour autant, l'idée, voire l'espoir d'université n'a jamais disparu. De 1789 à 1896, elle inspire de nombreux acteurs politiques et académiques, que ce soit pour défendre la création de centres en charge des hautes études (les lycées de Condorcet, les universités de Liard), ou pour refuser cette perspective. Ces débats se conjuguent avec ceux autour de la recherche (Comment

l'encourager ? Comment faciliter la constitution d'un vivier de jeunes savants ?). Dès le XVIII^e siècle, recherche et enseignement supérieur sont associés (par exemple avec la Société nationale des sciences et des arts proposée par Condorcet), que ce soit pour s'en réjouir ou pour s'en désoler. Ce livre traite donc aussi de la recherche, mais sous l'angle particulier de ses relations avec l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse de convergences, de partenariats féconds ou de tensions.

Depuis plus de deux cents ans, à côté des facultés et des universités, existent d'autres institutions dont nous présentons l'histoire et les relations complexes avec les universités (collaboration, concurrence, intégration, scission) : écoles de l'an III, écoles spéciales, écoles de service public, écoles et instituts techniques (commerce, ingénieurs, agriculture), etc. Ces établissements sont les ancêtres de ce que l'on appelle aujourd'hui les grandes écoles. En 1920, plusieurs d'entre eux passent sous la tutelle du ministère de l'Instruction publique, où une puissante direction de l'enseignement technique veille à défendre leurs spécificités. Bien que cette direction ait disparu dans les années 1960, cet héritage marque encore la culture et les jeux d'alliance des établissements concernés : Centrale, Cnam, École normale supérieure de l'enseignement technique (devenue ENS Paris-Saclay), Arts et Métiers. L'enseignement technique supérieur n'est pas absent des universités où, dès la fin du XIX^e siècle, se créent de nombreux instituts ou écoles dans des domaines de pointe alors dédaignés par les écoles spéciales. L'une des idées reçues sur les universités est que celles-ci ne s'intéresseraient pas aux formations professionnelles. On verra que c'est loin d'être le cas, ni au XIX^e ni au XX^e siècle. On verra aussi que ces instituts sont confrontés à des problèmes délicats (statut des enseignants, nature des diplômes et des titres, choix des étudiants) qui conduisent à des tensions avec le monde des facultés et des grades.

L'État omniprésent

En France, de 1800 à nos jours, l'acteur principal en matière de politique universitaire, comme en matière de politique éducative, est l'État : les ministères, d'abord celui qui est chargé de l'Instruction publique ou de l'Éducation nationale, mais aussi ceux du Commerce, de l'Agriculture et quelques autres (pour les formations techniques ou professionnelles) jouent un rôle central, qu'ils visent l'uniformité ou, au contraire,

qu'ils encouragent les initiatives locales, sources de diversité. Ce rôle déterminant de l'État n'est pas une innovation due à la Révolution, l'Empire ou la République, comme on le voit en lisant Jean-Baptiste Crevier, auteur d'une monumentale *Histoire de l'Université de Paris* :

L'Université de Paris est donc intimement liée avec l'État, dont elle fait partie. Elle trouve dans la Puissance publique la protection dont elle a besoin, & elle s'acquitte envers la Patrie en mettant tous les soins à inspirer aux élèves qu'elle forme les sentiments de citoyens & de François [...]. Son premier objet est Dieu & la Religion. (Crevier 1761 : 6)

La France monarchique, déjà, attend des universités qu'elles participent à un projet politique, mettant en jeu les fondements de la vie collective, appuyant l'État gallican et les rois dans leurs rapports avec la puissance qu'est l'Église de Rome.

C'est sur la même évidence – mettre leurs politiques éducatives au service de la République (de la monarchie ou de l'Empire) – que réfléchissent et agissent les régimes qui exercent le pouvoir tout au long du XIX^e siècle. Les républicains veulent que l'éducation soit un instrument de la citoyenneté, afin que puisse s'exercer, sur la base de la raison et de la science, la souveraineté du peuple. Ils s'accommodent longtemps du fait que les élites suivant de hautes études, qui ne regroupent qu'une très faible partie de la population, ne soient en rien représentatives de la diversité sociale. La préoccupation de la démocratisation n'émerge qu'à partir des années 1920, d'abord essentiellement pour les lycées et écoles primaires supérieures, et ne prend une réelle importance qu'après la Seconde Guerre mondiale. L'enseignement supérieur suivra à partir des années 1950. Quant aux monarchistes cléricaux, qui ramènent l'éducation à Dieu, ils vont, quand ils sont au pouvoir, vouloir donner ou rendre à l'Église catholique un rôle éminent en matière éducative, ce qu'ils estiment indispensable à l'ordre social. Les conflits autour de la liberté de l'enseignement, dont les conséquences sont bien connues pour l'enseignement primaire et secondaire, agitent les esprits, les gazettes et le Parlement de 1818 à 1905 au moins, l'enseignement supérieur étant concerné entre 1865 et 1905, parfois plus tard (la réception faite à un accord sur les diplômes passé en 2008 entre le Vatican et la France montre que ces sujets restent sensibles).

La Grande Guerre bouleverse le paysage, ici comme sur bien d'autres terrains, et de nouveaux thèmes apparaissent, dont celui de l'*école unique* qui influence pendant plus de soixante ans les politiques publiques. Dans l'entre-deux-guerres, l'intervention de l'État sur les terrains économiques, éducatifs et sociaux, prend de l'ampleur et se diversifie : on verra ce qu'il en est pour les écoles d'ingénieurs d'une part, et pour les facultés ou la recherche d'autre part. Pour l'enseignement supérieur, les modifications institutionnelles sont faibles : si, avant la crise de 1929, l'intervention de riches mécènes nationaux ou internationaux permet le développement d'instituts universitaires et plusieurs constructions remarquables, si l'enseignement professionnel s'organise avec la loi Astier et les réglementations sur les titres d'ingénieurs, les innovations les plus fortes – souvent issues de la participation des scientifiques à l'effort de guerre – portent sur la recherche publique ou privée, sujet qui devient d'intérêt national. Ce qui justifie qu'on se tourne vers l'État pour obtenir des financements, voire pour recruter du personnel qualifié, sans tâche d'enseignement. La mobilisation nationale autour des laboratoires, réunissant des personnalités aussi différentes que Maurice Barrès, Léon Blum ou Émile Borel, aboutit en 1925 au « sou des laboratoires » financé par une part de la taxe d'apprentissage. Le Front populaire va plus loin en décidant, comme le souhaite Jean Perrin, d'installer un service national en charge de la recherche scientifique, ce qui conduit à la création du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 1939. C'est aussi sous le Front populaire que s'esquissent (accords de Matignon et conventions collectives) de nouvelles définitions des catégories socioprofessionnelles, dont celles des cadres et des techniciens. On verra le jeu d'influence réciproque entre la mise au point de ces catégories et l'invention de nouveaux cursus (Insa, IUT et STS¹, formation des cadres).

Comme cela avait été le cas en 1870, la défaite de 1940 conduit à de nouvelles analyses et réflexions. La nécessité de profondes réformes de l'éducation et de l'enseignement supérieur est une évidence dans les cercles résistants qui produisent des textes de qualité. Marc Bloch prend la suite d'Ernest Renan. Pourtant, la Libération ne va pas conduire, pour l'enseignement supérieur, aux changements espérés.

1. Respectivement : Institut national des sciences appliquées, Institut universitaire de technologie, section de technicien supérieur.

Vichy avait installé plusieurs organismes spécialisés, chargés d'impulser ou de coordonner la recherche sur des thèmes précis (santé, agriculture, géologie et mines, télécommunications, colonies). Cette politique est confirmée et amplifiée à la Libération, ce qui restreint le champ d'action envisagé pour le CNRS en 1939. Cet organisme doit alors, bon gré mal gré, accepter de partager la plupart de ses activités avec les facultés et de lier son sort à l'enseignement supérieur. Côté formation, si la réforme pilotée par Michel Debré pour rénover le recrutement des hauts fonctionnaires est promptement menée (fondation de l'ENA et des IEP²), les tentatives de révision de la carte universitaire pour faire émerger des centres intellectuels puissants n'aboutissent pas et le plan Langevin-Wallon, travail de qualité inspiré par les réflexions des cercles résistants, ne débouche sur aucune décision d'ampleur. Ce qui n'empêche pas des innovations importantes dans les années 1950 et 1960, notamment pour la formation professionnelle ou technique (avec des instituts locaux ou nationaux), la recherche et la formation à la recherche (DGRST³, thèse de troisième cycle), le monde de la santé (centres hospitalo-universitaires) ou les carrières universitaires (corps des maîtres-assistants).

Dès la fin des années 1950, il faut faire face à une rapide et considérable progression des effectifs étudiants. L'État pare au plus pressé en ouvrant de nouvelles facultés et universités. L'important échec étudiant dans les années de licence, qui n'intéressait guère quand ces études concernaient surtout les enfants de la bourgeoisie, devient source d'enquêtes et d'inquiétudes quand progresse la démocratisation. Puis arrive la rupture de 1968 : le vieux système facultaire cède, laissant la place, avec de nombreuses difficultés, voire avec des retours en arrière, à des universités modernes, qui tentent d'être comparables à leurs homologues à l'étranger. Dans les années 1970, on passe des anciens grades aux diplômes nationaux, on modifie les statuts des professeurs qui n'avaient guère bougé depuis les années 1920. L'État, qui a accepté en 1968 que les universités aient une forte autonomie (pédagogique, scientifique et administrative), n'hésite pas, de 1976 à 1981, à prendre des décisions autoritaires, pendant que se multiplient conflits locaux et nationaux. Il faut attendre les années 1980 pour qu'apparaissent de nouveaux rap-

2. Respectivement : École nationale d'administration, Institut d'études politiques.

3. Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

ports entre universités et État – marqués par la politique contractuelle –, puis les années 2000 pour que les découpages issus de la loi Faure soient modifiés par les fusions ou les regroupements universitaires.

On présente les lois et des règlements par lesquels l'État fixe l'organisation des établissements (conseils, assemblées, recteurs, doyens, etc.), définit les grades, titres et diplômes, les statuts des corps universitaires et leurs conditions de recrutement et d'exercice, la composition et les missions des instances nationales (conseils supérieurs, comité consultatif des universités, comités du CNRS, etc.). On analyse aussi les positions des partis politiques, les arguments avancés lors des débats parlementaires, où s'expriment avec clarté, et souvent avec une grande hauteur de vue, des conceptions opposées sur ce que doit être et devenir l'enseignement supérieur. On décrit des situations atypiques (Turin, Alger, Strasbourg, etc.), la France n'étant pas aussi uniforme qu'on le croit. On aborde la façon dont d'autres pays ont fait place aux disciplines relevant de l'administration de l'État, de la technologie ou du commerce, ce qui a régulièrement conduit à envisager, sans succès jusqu'en 1968, l'introduction en France de nouvelles sortes de facultés (administration, sciences appliquées, sciences sociales). On présente aussi le cas des facultés de théologie qui renvoie à la grande histoire des relations entre l'État, les Églises et des puissances étrangères.

La diversité des acteurs

Si l'État joue en France un rôle majeur en matière d'enseignement supérieur, on ne peut négliger les autres acteurs. Nous parlerons des communes et diverses collectivités locales, des chambres de commerce, des associations ou syndicats d'étudiants ou de professeurs, des mécènes privés, qui interviennent tous, parfois de façon essentielle, dans cette longue histoire. Si leur rôle va croissant à partir des années 1870, c'est que l'histoire des institutions universitaires est proche de celle des institutions politiques : la façon dont la République conçoit le rôle des facultés, de leurs professeurs, et des universités (1885 et 1896) s'inspire de la philosophie décentralisatrice conduisant à l'installation de la démocratie communale (1884) ; la carte universitaire mise en place entre 1860 et 1890 inspire les travaux des années 1910 visant à définir des régions économiques (Hauser 1918) ; les universités modernes (1968) doivent se coordonner dans un cadre régional, avant même que les régions

ne soient organisées au niveau politique (1982). La progression de la liberté associative (loi de 1901) va de pair avec la liberté de l'enseignement supérieur (lois de 1875 et 1880) et avec la création d'associations étudiantes ou de « sociétés d'amis » qui cherchent à financer les projets des universités. La presse, si importante au XIX^e siècle, est mobilisée à cet effet. Elle le sera encore aux siècles suivants, à travers des quotidiens ou périodiques généralistes ou avec des publications scientifiques. Des sociétés savantes apparaissent, des éditeurs se spécialisent dans la publication d'ouvrages pour étudiants, des groupes de réflexion s'organisent pour faire du lobbying (la Société de l'enseignement supérieur en 1878, la Confédération des sociétés scientifiques françaises en 1920, l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique en 1956, la Conférence des présidents d'université en 1971, etc.). Nous traiterons aussi de cette histoire-là.

Modèles internationaux ?

On ne tente pas, dans ce livre, d'aborder l'histoire des universités en Europe ou dans le monde, genre à part entière (Irsay 1933 ; Rüegg et De Ridder-Symoens 1992, 1996 ; Rüegg 2004, 2011 ; Charle et Verger 2012). On se contente d'évoquer l'influence des modèles étrangers, parfois copiés, souvent décriés, fréquemment instrumentalisés. De 1789 à 1914, c'est l'Allemagne qui sert de référence. Autour de 1840-1870, on cite les universités britanniques, surtout pour expliquer en quoi il ne faut pas s'en inspirer. Les universités américaines, d'abord analysées avec condescendance par certains professeurs de la Sorbonne au début du XX^e siècle, sont scrutées de plus près après 1945. Si la guerre froide est peu propice à la revendication de modèles internationaux, plusieurs des réformes portées par Gaston Berger, directeur de l'enseignement supérieur de 1953 à 1960, s'inspirent des États-Unis. Les comparaisons internationales, un peu oubliées de 1960 à 1990, reviennent en force à partir des années 2000, comme conséquence de la mondialisation, de la construction européenne, du développement des échanges étudiants et, un peu plus tard, des classements internationaux. L'influence internationale du modèle français, plus limitée, est évoquée, qu'il s'agisse des écoles qui font référence à Polytechnique ou à Centrale, ou des universités tardivement installées dans les colonies en train d'accéder à l'indépendance.

Quelques grandes questions

On ne peut qu'être frappé par l'actualité des questions posées entre 1789 et 1890 et par la façon dont se cristallisent les représentations sociales et politiques autour de grands clivages toujours actuels : recherche pure/application des sciences ; Paris/province ; grandes écoles/facultés. Certains sujets (savoir distinguer un nombre restreint de grandes universités de recherche, assurer le monopole des facultés d'État sur la collation des grades, etc.) traversent les clivages politiques : des universitaires proches de Napoléon III, des républicains de tous bords, des socialistes comme Jaurès peuvent se retrouver sur des positions communes. C'est pourquoi les moments de rupture politique ne conduisent pas toujours à des discontinuités pour l'enseignement supérieur. Certaines interrogations ou affirmations franchissent les siècles (« on a trop d'universités en France : il en faut moins de dix pour qu'elles soient de bon niveau » ; « il faut créer des facultés de sciences appliquées » ; « il faut une coordination interministérielle » ; « il faut une organisation autonome de la recherche »). Les universités, comme toutes les institutions pluriséculaires, connaissent d'éternels recommencements. Il peut s'écouler un long moment entre l'apparition de suggestions innovantes et leur mise en œuvre (dès 1840, on parle d'élire les dirigeants des universités, cela ne se fera qu'après 1968 ; Jaurès souhaite en 1894 que les universités offrent une éducation tout au long de la vie, la formation continue universitaire n'émerge que dans les années 1950).

Il est logique que les débats actuels sur les universités du ^{xxi}e siècle s'invitent dans une histoire de l'enseignement supérieur. Bien que les rapprochements entre passé et présent soient à faire avec circonspection, on ne peut que constater que des arguments vieux de plus de 150 ans, voire plus, sont encore utilisés, presque mot pour mot, pour défendre telle position, illustrer tel clivage. Si l'examen attentif du passé ne permet pas de prédire l'avenir, la connaissance de cette histoire longue peut faciliter la réflexion des acteurs actuels, bien sûr confrontés aussi à de nouvelles questions. C'est aussi avec cet espoir que ce livre a été écrit.

Prix de lancement **59 €**

Offre valable
jusqu'au 30/11/2026

79€ 978-2-7351-3028-3



Jean-Yves Mérimond

Histoire politique de l'enseignement supérieur

Facultés, instituts, écoles et universités
1780-2020

Contact presse

Charlotte Solnitzki - csolnitzki@msh-paris.fr, 07 61 30 82 17

Contacts librairies

Bretagne, Île-de-France, Normandie, librairies parisiennes
généralistes, Pays de la Loire et de la Nouvelle Aquitaine :
Damien Gautier - damien.gautier@msh-paris.fr

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté,
Grand Est, Provence-Alpes-Côte d'Azur :
Vincent Desjuzeur - vincent.desjuzeur@msh-paris.fr

Belgique, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Occitanie,
Seine-Saint-Denis, librairies parisiennes spécialisées :
Henri Lallement - henri.lallement@msh-paris.fr

Commandes en ligne

<https://www.lcdpu.fr>

Entretien avec l'auteur



ÉDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

<https://www.editions-msh.fr/>